



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Cabinet de la préfète
Direction des sécurités
Service interministériel de défense et de protection civile*

À Bordeaux, le 04/08/2026

ATTESTATION

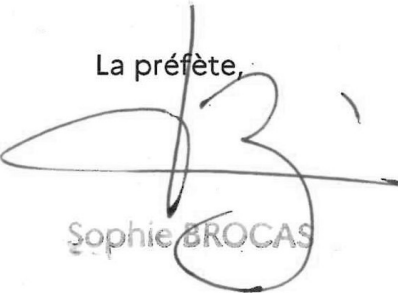
Je soussignée, Sophie BROCAS, préfète de la Gironde, atteste par la présente que l'autorisation de réintégration des résidents et personnes présentes a été donné sur :

La Presqu'Île du CAP-FERRET

le 03 août 2026 à 19h00

En raison de la levée de la menace.

Fait pour valoir ce que de droit.

La préfète,

Sophie BROCAS